

Pour rappel, le guide de l'inspection générale avec ses déclinaisons disciplinaires n'a aucune portée réglementaire : son contenu ne peut pas être imposé aux collègues et il doit être considéré comme une ressource disciplinaire parmi d'autres. Les seuls textes réglementaires (décret, arrêté et dans une moindre mesure la note de service) ne comportent aucune mesure contraignante sur les modalités d'évaluation. Une grande vigilance s'impose donc au moment de la rédaction du PLE pour ne rien se laisser imposer. En complément de cette analyse disciplinaire, le SNES-FSU a publié un guide très complet qui vous permettra d'analyser toutes les informations pour agir collectivement : <https://www.snes.edu/article/contrôle-continu-projet-évaluation-guide-syndical/>

En série générale, le guide recommande de faire 3 évaluations écrites en temps limité par trimestre, ce qui correspond tant bien que mal aux pratiques des collègues. Mais il ajoute que sur l'année il faudrait faire trois évaluations en première et deux en terminale avec les sujets de la BNS, en utilisant un tableau de capacités qui correspond au format des défuntés E3C/EC. Hors, les E3C/EC ayant disparu, nous ne voyons pas pourquoi la BNS continuerait à contraindre les collègues. Qu'est-ce qui empêcherait les collègues de refaire des compositions, des croquis comme on en faisait avant l'invention des nouvelles épreuves, etc ? Ou bien qu'est-ce qui les empêche de poser des questions de connaissances y compris sur des durées très courtes (une interrogation de 10 minutes est une évaluation écrite !). De plus, l'accès à la BNS est public sur le site "quand je passe le bac" (pour le moment en tout cas) donc utiliser un de ses sujets pour une évaluation de fin de chapitre est tout de même périlleux. En fait le Guide fait rentrer par la fenêtre les évaluations communes qui sont sorties par la porte, avec des recommandations comme "travail d'équipe pour choisir les sujets" etc.

Pour les séries technologiques, « le volume horaire de l'histoire-géographie commande un minimum d'un devoir sur table par trimestre » : c'est le "au minimum" qui va faire tiquer les collègues. En fait, en 1h30 par semaine, c'est bien souvent au MAXIMUM une ou deux notes de devoir sur table qu'on arrive à avoir dans la moyenne. Et là encore, contrainte de piocher ce sujet de devoir dans la BNS aux 2e et 3e trimestres. C'est encore plus embêtant qu'en série générale parce que les questions sont des questions de cours pour lesquelles il est facile de préparer une antisèche si on en a connaissance avant (avec la BNS ouverte, rien de plus facile).



Le SNES, pour agir ensemble